

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur du produit : **FLUIDE D'EMBRAYAGE**

Usage du produit : Fluide d'embrayage pour la protection de corrosion et la lubrification.

Famille chimique : Mélange de glycol.

No. de pièce du fabricant : M4112C

Nom et adresse du fournisseur/distributeur: **Radiator Specialty Co., of Canada**
1711 Aimco Blvd.
Mississauga, ON, Canada
L4W 1H7

Nom et adresse du fabricant: Consulter le fournisseur

No de téléphone d'information : (905) 625-9117 (lundi à vendredi, 8:00 à 16:00 Hres)

No. de téléphone en cas d'urgence : 613-996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification : Renseignements SIMDUT: Ce produit est un produit contrôlé selon le SIMDUT. Il respecte un ou des critères de classification d'un produit contrôlé tel qu'il est indiqué dans la partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC). Classification pour SIMDUT:
Catégorie D1B (Matières ayant des effets toxiques immédiats et graves, matières toxiques);
Catégorie D2B (Matières ayant d'autres effets toxiques ou chroniques).

Étiquetage: Les phrases recommandées sur l'étiquette du fournisseur se retrouvent dans la Section 15. Symboles SIMDUT exigés sur l'étiquette du fournisseur:



Aperçu des urgences : Liquide jaune. Légère odeur d'éther.
Attention! TOXIQUE! Peut être nocif ou fatal si ingéré en grandes quantités. Peut être nocif par inhalation. Risque de causer la nausée, le vomissement, des maux de tête ou autres effets nocifs sur le système nerveux central. Peut causer une cyanose. Des lésions rénales peuvent se produire. Provoque une irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires.

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

- Inhalation* : Si le produit est chauffé ou en cas de formation de buées, l'inhalation risque de causer une irritation pour le nez, la gorge et la voie respiratoire. Peut être absorbé suivant l'inhalation et causer d'autres symptômes semblables à ceux énumérés pour l'ingestion.
- Peau* : Risque de causer une légère irritation de la peau. Peut être absorbé par la peau.
- Yeux* : Risque de causer une irritation de modérée à grave.
- Ingestion* : Risque de causer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. Peut causer une cyanose (décoloration bleuâtre ou violacée de la peau due à un déficit d'oxygénation du sang). Des lésions rénales peuvent se produire. Risque d'avoir comme conséquence l'inconscience et possiblement le décès.

Effets nocifs chroniques éventuels

- : L'ingestion continu ou à répétition risque de causer des pierres au foie et aux reins. Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquèlement et le dégraissage de la peau.

Statut de cancérigène : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Autres dangers importants : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Effets potentiels sur l'environnement

- : Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids)</u>
Éther monoéthylique du triéthylène glycol	112-50-5	15,00 – 40,00
Monométhyléther de triéthylène glycol	112-35-6	10,00 – 30,00
Éther de triéthylèneglycol et de monobutyle	143-22-6	10,00 – 30,00
Monométhyléther de polyéthylène glycol	9004-74-4	5,00 – 10,00
Éther monobutylique de polyalkylèneglycol	9004-77-7	5,00 – 10,00
Diéthylène glycol	111-46-6	1,00 – 5,00
Éther de diéthylène glycol monobutylique	112-34-5	1,00 – 5,00
Éther de polyéthylène glycol monoéthylique	27879-07-8	1,00 – 5,00

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

- Inhalation** : Transporter immédiatement la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.
- Contact avec la peau** : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Bien nettoyer la région affectée avec de l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion** : Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.
- Notes au médecin** : Traiter de façon symptomatique. Ce produit est un dépresseur du SNC.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité**

- : Ininflammable en conditions d'utilisation normales. Cependant, risque de s'enflammer si exposé à la chaleur extrême et aux flammes. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les endroits fermés et plus bas. Forme des peroxydes avec l'air. Le taux de formation de peroxyde est inconnu.

Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.

Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques

- : Sensibilité aux chocs ou aux décharges électrostatiques non prévue.

Moyen d'extinction approprié : La poudre chimique, du gaz carbonique, de la mousse antialcool ou de l'eau pulvérisée.

Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Aldéhydes; formaldéhyde; Autres composés organiques non identifiés.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Toutes les personnes qui traitent avec le nettoyage doivent porter un équipement de protection individuelle approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.

Nettoyage des déversements

- : Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

Matières interdites

- : Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Manutention sécuritaire

- : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart des flammes et de la chaleur. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Exigences en matière d'entreposage

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Éviter une exposition directe au soleil. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Interdiction de fumer dans le secteur.

Substances incompatibles

- : Oxydants forts; Acides; Composés halogénés; Métaux alcalins; Époxydes; Aldéhydes; Cétones.

Matériaux d'emballage spéciaux

- : Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

<u>Ingrédients</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Éther monoéthylique du triéthylène glycol	P/D	P/D	P/D	P/D
Monométhyléther de triéthylène glycol	P/D	P/D	P/D	P/D
Éther de triéthylèneglycol et de monobutyle	P/D	P/D	P/D	P/D
Monométhyléther de polyéthylène glycol	P/D	P/D	P/D	P/D
Éther monobutylique de polyalkylèneglycol	P/D	P/D	P/D	P/D
Diéthylène glycol	10 mg/m ³ (AIHA WEEL)	P/D	P/D	P/D
Éther de diéthylène glycol monobutylique	10 ppm (inhalable) (vapeur)	P/D	P/D	P/D
Éther de polyéthylène glycol monoéthylique	P/D	P/D	P/D	P/D

Ventilation et mesures d'ingénierie

- : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

Protection respiratoire

- : Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau

- : Des gants imperméables doivent être portés quand on utilise ce produit. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté.

Protection des yeux/du visage

- : Des lunettes à coques antiéclaboussures sont recommandées.

Autre équipement de protection

- : Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.

Considérations générales d'hygiène

- : Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Bien se laver les mains après avoir utilisé ce produit et avant de manger, boire ou fumer.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: liquide	Apparence	: Liquide jaune.
Odeur	: Légère odeur d'éther	Seuil olfactif	: P/D
pH	: P/D		
Point d'ébullition	: 259,6°C	Densité relative	: 1,039 @ 20°C
Point de fusion/de gel	: - 51°C	Coefficient de répartition eau/huile	: P/D
		Solubilité dans l'eau	: soluble
Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)	: < 0,01	Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)	: < 0,01
Densité de vapeur (Air = 1)	: 6	Matières volatiles (% en poids)	: 2,8%
Composés organiques volatils (COV)	: P/D	Température d'auto-inflammation	: Pas disponible.
Point d'éclair	: 137,7°C	Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)	: P/D
Point d'éclair, méthode	: Pensky Martens Creuset fermé	Retour de flamme observé	: S/O
Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)	: P/D	Viscosité	: P/D
Distance de projection de la flamme	: S/O		
Pression absolue du contenant	: S/O		
Renseignement générique	: Aucun renseignements supplémentaires.		

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité/Réactivité	: Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage. Risque de produire des peroxydes explosifs durant une exposition continue à l'air et à la chaleur.
Polymérisation dangereuse	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	: Éviter la chaleur et les flammes nues. Éviter une exposition directe au soleil. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.
Substances à éviter et incompatibilité	: Oxydants forts; Acides; Composés halogénés; Métaux alcalins; Époxydes; Aldéhydes; Cétones.
Produits de décomposition dangereux	: Peroxydes. Se reporter aux « Produits de combustion dangereux » dans la Section 5.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Organes cibles	: Yeux, peau, système respiratoire, système digestif, système nerveux central. Foie; Reins.
Voies d'exposition	: <i>Inhalation:</i> OUI <i>Absorption cutanée:</i> OUI <i>Peau & Yeux:</i> OUI <i>Ingestion:</i> OUI
Propriétés irritantes du produit	: Irritant léger pour la peau. Irritant modéré à grave pour l'oeil.

Données toxicologiques : Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

Composants	CL₅₀ (4hr) inh, rat	DL₅₀	
		(Orale, rat)	(cutané, lapin)
Éther monoéthylique du triéthylène glycol	> 50 mg/L	8500 mg/kg	8170 mg/kg
Monométhyléther de triéthylène glycol	P/D	11 800 mg/kg	7400 mg/kg
Éther de triéthylène glycol et de monobutyle	P/D	5300 mg/kg	> 2000 mg/kg
Monométhyléther de polyéthylène glycol	P/D	> 22 mL/kg	> 20 mL/kg
Éther monobutylique de polyalkylène glycol	P/D	> 2000 mg/kg	P/D
Diéthylène glycol	> 4,6 mg/L (aérosol) (Aucune mortalité)	19 600 mg/kg (rat) La dose létale pour l'humain est estimé à: 500 - 5000 mg/kg	12 500 mg/kg
Éther de diéthylène glycol monobutylique	P/D	6560 mg/kg	2764 mg/kg
Éther de polyéthylène glycol monoéthylique	P/D	P/D	P/D

- Statut de cancérigène** : Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérigènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.
- Effets sur la reproduction** : N'est pas sensé avoir d'autres effets sur la reproduction.
- Térogénicité** : N'est pas sensé être un térogène.
- Mutagénicité** : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.
- Épidémiologie** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Sensibilisation à la matière** : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.
- Substances synergiques** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Autres dangers importants** : La dépression du SNC risque de se produire suivant des expositions à l'extrême.
- Maladies aggravées par une surexposition** : Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Écotoxicité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.
- Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les poissons</u>		
		<u>CL50 / 96h</u>	<u>NOEL / 21 jour</u>	<u>Facteur M</u>
Éther monoéthylique du triéthylène glycol	112-50-5	> 10 000 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Monométhyléther de triéthylène glycol	112-35-6	> 10 000 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Éther de triéthylèneglycol et de monobutyle	143-22-6	2400 mg/L	P/D	Aucun(e).
Monométhyléther de polyéthylène glycol	9004-74-4	P/D	P/D	Aucun(e).
Éther monobutylique de polyalkylèneglycol	9004-77-7	> 1800 mg/L (Turbot)	P/D	Aucun(e).
Diéthylène glycol	111-46-6	77 900 mg/L (Vairon à grosse tête)	7694 mg/L (30 jours) (QSAR)	Aucun(e).
Éther de diéthylène glycol monobutylique	112-34-5	1300 mg/L (Crapet arlequin)	P/D	Aucun(e).
Éther de polyéthylène glycol monoéthylique	27879-07-8	P/D	P/D	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les daphnias</u>		
		<u>CE50 / 48h</u>	<u>NOEL / 21 jours</u>	<u>Facteur M</u>
Éther monoéthylique du triéthylène glycol	112-50-5	> 10 000 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Monométhyléther de triéthylène glycol	112-35-6	> 10 000 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Éther de triéthylèneglycol et de monobutyle	143-22-6	2210 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Monométhyléther de polyéthylène glycol	9004-74-4	P/D	P/D	Aucun(e).
Éther monobutylique de polyalkylèneglycol	9004-77-7	4800 mg/L (daphnie magna) (QSAR)	P/D	Aucun(e).
Diéthylène glycol	111-46-6	> 100 mg/L (daphnie magna)	7500 - 15 000 mg/L (Références croisées)	Aucun(e).
Éther de diéthylène glycol monobutylique	112-34-5	> 100 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Éther de polyéthylène glycol monoéthylique	27879-07-8	P/D	P/D	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les algues</u>		
		<u>EC50 / 96h or 72h</u>	<u>NOEC / 96h or 72h</u>	<u>Facteur M</u>
Éther monoéthylique du triéthylène glycol	112-50-5	P/D	P/D	Aucun(e).
Monométhyléther de triéthylène glycol	112-35-6	> 500 mg/L/96hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Éther de triéthylèneglycol et de monobutyle	143-22-6	> 500 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Monométhyléther de polyéthylène glycol	9004-74-4	P/D	P/D	Aucun(e).
Éther monobutylique de polyalkylèneglycol	9004-77-7	391 mg/L/72hr (Skeletonema costatum)	P/D	Aucun(e).
Diéthylène glycol	111-46-6	9362 mg/L/96hr (algues vertes) (QSAR)	> 100 mg/L/72hr (Références croisées)	Aucun(e).
Éther de diéthylène glycol monobutylique	112-34-5	> 100 mg/L/96hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Éther de polyéthylène glycol monoéthylique	27879-07-8	P/D	P/D	Aucun(e).

- Mobilité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
- Persistance** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Les éthers de glycol présents dans ce produit devraient être moyennement ou facilement biodégradable.
- Potentiel de bioaccumulation** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Éther monoéthylique du triéthylène glycol (CAS 112-50-5)	- 0.96 (calculé)	P/D
Monométhyléther de triéthylène glycol (CAS 112-35-6)	- 1,46 (calculé)	P/D
Éther de triéthylèneglycol et de monobutyle (CAS 143-22-6)	0,51	P/D
Éther monobutylique de polyalkylèneglycol (CAS 9004-77-7)	0,436	P/D
Diéthylène glycol (CAS 111-46-6)	- 1,47 (estimé)	3 (estimé)
Éther de diéthylène glycol monobutylique (CAS 112-34-5)	1,0	3,0

Effets nocifs divers sur l'environnement

- : Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION


Manipulation en vue de l'élimination

- : Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux.

Méthodes d'élimination

- : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e)	
Canada (TMD)	Aucun(e).				
Renseignements supplémentaires					

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage:

Attention! TOXIQUE! Peut être nocif ou fatal si ingéré en grandes quantités. Peut être nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Peut causer le mal de tête, la nausée, le vertige et les autres symptômes de dépression du système nerveux central. Peut causer une cyanose. Risque de causer des lésions rénales. Cause une irritation oculaire.

Précautions: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur extrême et des flammes. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Laver soigneusement après manipulation. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin de toute source de chaleur, d'étincelles et de la lumière.

PREMIERS SOINS: En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux. En cas de contact cutané, laver avec du savon et de l'eau tout en retirant les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux. En cas de contact oculaire, rincer sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin. Si ingéré, ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

Pour plus de renseignements, consulter la fiche signalétique.

Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.

Renseignement fédéral É.-U :

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).


SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Légende

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA: American Industrial Hygiene Association
CAS: Chemical Abstract Services
SNC: Système nerveux central
HSDB: Hazardous Substances Data Bank
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
Inh: Inhalation
CL: Concentration létale
DL: Dose létale
MSHA: Mine Safety and Health Administration
S/O: Sans objet
P/D: Pas disponible
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NOEC: Concentration sans effet observé
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
WEEL: Workplace Environmental Exposure Level
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

- : 1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices pour 2016.
2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2016.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCIInfoWeb base de données 2016 (Chempendium, HSDB et RTECs).
4. Fiches signalétiques du fabricant.
5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2016.

<p><u>Préparée pour :</u> Radiator Specialty Co. of Canada 1711 Aimco Blvd. Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7 Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h) Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p>	
<p><u>Préparée par :</u> ICC Centre de Conformité Inc. http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 08/10/2007

Date de révision (mm/jj/aaaa)

: 07/07/2016

No de révision

: 4

Informations de révision

: sections de la FDS mises-à-jour:
 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

FIN DU DOCUMENT